

Conditions d'accompagnements d'une éducation bilingue

(d'après Susanne Mahlstedt, 1996)

C'est la combinaison de différents paramètres qui favorise ou défavorise l'accompagnement d'une éducation bilingue au sein d'une famille.

FACTEURS FAVORISANTS

1. Les deux parents possèdent de bonnes compétences linguistiques dans les deux langues, sont eux-mêmes bilingues et servent de modèles motivants à leurs enfants.
2. Respect du principe « une personne/ une langue ».
3. Statut égal ou comparable des deux langues.
4. Les représentations de la famille et de leur entourage proche envers le bilinguisme sont positives.
5. Les parents ont une attitude, une identité biculturelles et essaient de transmettre ce biculturalisme à l'enfant.
6. Les parents ont une personnalité forte qui leur permet d'aborder consciemment la problématique du bilinguisme.
7. Les parents consacrent beaucoup de temps à leurs enfants, surtout sur le plan linguistique.
8. Les parents ne cèdent pas face à des difficultés ponctuelles, même face au refus temporaire d'une langue.
9. La famille se rend régulièrement dans le pays de la langue moins représentée et reçoit des personnes parlant la langue moins représentée.
10. L'enfant côtoie d'autres locuteurs de cette deuxième langue dans son environnement.

FACTEURS DEFAVORISANTS

1. Le parent étranger a une volonté forte d'intégration et ne maintient pas la présence de sa langue dans la famille.
2. Les parents donnent une éducation bilingue de façon non réfléchie.
3. Le prestige de la langue non représentée dans l'environnement est faible ou négatif.
4. Les parents et l'entourage proche de l'enfant ont des doutes, des préjugés à l'égard d'une éducation bilingue.
5. Le parent qui pratique la langue de l'environnement ne comprend pas la langue du partenaire étranger et ne fait aucun effort pour l'apprendre.
6. Les parents n'œuvrent pas consciemment pour la transmission du bilinguisme. Les parents qui ne développent pas de stratégie spécifique pour le bilinguisme sont noyés dans la langue de l'environnement.
7. La (les) langue(s) maternelle(s) est (sont) dépréciée(s) et peu utilisée(s) au sein de la famille.
8. Face au refus de l'enfant de parler la deuxième langue, le parent renonce à sa propre langue et utilise lui aussi la langue de l'environnement.
9. La famille ne se rend jamais dans le pays de l'autre langue, que ce soient pour des raisons d'éloignement ou d'indifférence.
10. L'enfant n'a pas d'autre contact, en dehors du parent, avec des locuteurs de cette deuxième langue.